

204 Rond-Point du Pont de Sèvres
92649 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

Siège social :
M. Ruscassie Jean-luc et olivi
Id Puech
46210 Gorses France

M. Ruscassie Jean-luc et olivi
Id Puech
46210 GORSES France

e-F@cture



Vos références Client :

Numéro client :

05433417

Facture relative à la commande :

KLENI1P4M7 du 05/12/2019

Siret : 38488965500013

Numéro TVA intracommunautaire :

FR86384889655

Facture n° 502076 du 12/03/2024

Connect

	Quantité	Prix HT
Solution Présence Essentiel		132,60 €
- ETS 5433417 RUSCASSIE JEAN LUC ET OLIVIER	1	
Période facturée : 05/11/2024 au 01/03/2025		



Nous contacter :

Service Relation Client :

3401 Service gratuit + prix appel

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi : 8h - 20h

Samedi : 9h - 18h



Adresse de règlement :

Solocal
Comptabilité Clients
204 Rond-Point du Pont de Sèvres
92649 Boulogne Billancourt CEDEX



Espace client Solocal :

Vos factures électroniques :

Votre espace client (manager.solocal.com) vous permet de :

-Télécharger vos factures électroniques.

-Les régler par CB.

-Nous contacter 24h/24 et 7J/7.

Bon à savoir :

Les factures électroniques ont la même valeur juridique que les factures papier. Elles sont disponibles sur votre application pendant une durée de 2 ans.

Total HT	132,60 €
TVA 20,00% sur encaissements	26,52 €
Total TTC	159,12 €

Le règlement de cette facture s'effectue par prélèvement bancaire sur le compte :

Titulaire : RUSCASSIE JEAN LUC ET OLIVIER

BIC : AGRIFRPPXXX IBAN : FR761120600092121388540XXXX

Référence Unique de Mandat : SLMP016905373

Détail de votre échéancier en dernière page du détail de la facture.

En cas de paiement anticipé, Solocal n'accorde pas d'escompte. En cas de défaut de paiement des sommes exigibles, des pénalités égales à trois fois le taux de l'intérêt légal seront appliquées conformément à l'article L441-6 du Code de Commerce ainsi qu'une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 Euros, ces pénalités ne feront pas l'objet d'une facturation dédiée. Les conditions générales et particulières de prestations de services ainsi que les conditions spécifiques liées à la commande, figurent sur le bon de commande signé. Toutes les contestations seront de la compétence du Tribunal de Commerce de Paris.